



Inscription scolaire

Vous pouvez procéder à l'inscription scolaire de votre enfant pour la **rentrée de septembre 2026, si il ou elle est né-e dans l'année 2023** (1er janvier – 31 décembre).

Les **inscriptions** peuvent être effectuées **sur rendez-vous en mairie (01 46 15 27 50) ou par mail** à l'adresse inscription-scolaire@mairie-arcueil.fr **du lundi 12 janvier au vendredi 13 février 2026.**

Il est demandé de fournir :

- Une copie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance (récent)
- Carte d'identité des parents
- Justificatif de changement de situation (jugement, séparation, garde d'enfant.....)
- Un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement de moins de 3 mois
- Une copie du carnet de vaccination de l'enfant
- La fiche de renseignements complémentaires [téléchargeable ici](#)

Vous pouvez effectuer une [demande de dérogation de secteur scolaire](#) en retournant ce formulaire avant le 20 mars 2026.

Pour toute demande d'information, contactez le service Vie Scolaire et Restauration au [01 46 15 27 50](tel:0146152750).

Contactez le secteur Affaires Scolaires au [01 46 15 27 50](tel:0146152750).

Première rentrée scolaire

Parents, votre enfant fait sa première rentrée scolaire ? Voici quelques courtes vidéos qui vous expliquent comment bien lui en parler, comment se déroule une journée type, comment est la restauration scolaire, la sieste ainsi que des temps périscolaire... Bon visionnage !

Contact

[Service affaires scolaires](#)

-

[42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)

- [01 46 15 27 50](tel:0146152750)
- [Nous écrire](#)

Liens utiles

[Arcueil Familles](#)

www.espace-citoyens.net

[Coordonnées des écoles](#)



www.espace-citoyens.net

Documents utiles

[Guide rentrée 2025-26 9,58 Mo, pdf](#)

[Sur le chemin de l'école 9,02 Mo, pdf](#)